

BULLETIN BIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES DEMINEURS
DE BELGIQUE (A.S.B.L.)

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervuren
C. C. P. No 7537.94

AFFILIE A L'U.F.A.C.

Rédaction :
Casernes 7/8 Berchem-Anvers



V6

Toujours plus haut

Notre affiliation à l'U.P.A.C.

Nous voici affiliés à l'Union de la Presse des Anciens Combattants. Peut être cette annonce surprendra-t-elle certains de nos membres, peut-être certains diront : seulement.

Et oui seulement car enfin notre petit bulletin compte déjà trois années d'existence et le voilà enfin membre de la Presse des Combattants. Les circonstances ont retardé cette affiliation, mais aussi, et surtout, le

Combattants auprès des administrations publiques ou privées; d'établir un contact avec la presse similaire des autres pays et de favoriser par le rapprochement des Nations, la cause du progrès et de la paix.

C'est pourquoi nous présentons ici aux dirigeants de l'UFAC de même qu'à tous ses affiliés notre fraternel salut, ainsi que le témoignage de notre vive admiration pour tout ce qui

Hier et aujourd'hui

APRES "LOMMEL" VOICI CEUX D'ANVERS

— Dring, dring, dring...
— « Allo, le S. E. D. E. E. Anvers écoute. »
—
— « Oui c'est bien ici, Monsieur le Secrétaire Communal ; nous irons chercher cet engin. »
—
— Vous demandez l'urgence ? C'est une mine ? mais M. le secrétaire, nos équipes sont au travail, notre camionnette est partie depuis ce matin faire sa tournée quotidienne de recolement.
—
— Attendez, je vais deman-

à Hoogstraten ; oui, ils m'ont fait bien courir ce jour-là. Ils avaient aussi réclamé l'urgence pour une mine, et ce n'était que pour un induit de moteur qu'un paysan avait découvert dans son champ. Enfin, on verra bien...
Et le Capitaine lui, après le départ de l'équipe de Frans songe tout haut... « Je suis content que Frans soit rentrée de l'hôpital, c'est un démineur qui joint le flair à la prudence, et on ne sait jamais avec les paysans; ou bien, ils prennent tout au tragique quand il n'y a rien, ou bien tout à la légère quand c'est sérieux. Quand je pense à

tervalle, nous avons eu à déplorer deux tués par ces engins inertes et rouillés. Sait-on seulement que la rouille est notre plus grand ennemi.

Tic... Tac... Tac... Tic... ce n'est pas un engin rouillé, ce n'est pas le crépitement d'une mitrailleuse, non c'est la machine à écrire du bureau S.E. D.E.E. / Anvers-Limbourg Casernes 7/8 à Berchem-Anvers, c'est la vie qui continue au bureau.

Frans et son équipe ne sont pas oubliés, mais chacun est à

trois années d'existence et le voilà enfin membre de la Presse des Combattants. Les circonstances ont retardé cette affiliation mais aussi et surtout le désir de se présenter sous un aspect plus favorable et de pouvoir tenir dignement parmi les aînés la place qui nous est offerte aujourd'hui.

Pour mieux comprendre l'importance que revêt la Presse des Anciens Combattants il suffira sans doute de connaître ce que entre autre elle se propose pour but et notamment : faire respecter les droits et prérogatives de la Presse des Anciens

tons ici aux dirigeants de l'UFAC de même qu'à tous ses affiliés notre fraternel salut, ainsi que le témoignage de notre vive admiration pour tout ce qui a été fait pour la Grande Famille des Combattants.

Certes notre modeste bulletin ne peut prétendre jouer déjà un bien grand rôle dans cette Presse, nous souhaitons cependant pouvoir y apporter sans compter notre collaboration car là comme dans les champs de mines, le Démineur est au service de la Nation.

LA REDACTION.

faire sa tournée quotidienne de recoulement.

— Attendez, je vais demander au Capitaine.

Jean se tourne vers le Capitaine et lui expose ce dont il s'agit : aller chercher une mine à Saint-Léonard.

Le Capitaine se tournant vers Frans : « C'est sans doute encore une vieille casserole, enfin, vas-y, nous avons encore une demande à Schoten que tu pourras exécuter en passant ».

Et voilà Frans parti, en route tout en fumant sa cigarette qu'il roule si bien, il songe : « Ce sera comme l'autre jour

sans; ou bien, ils prennent tout au tragique quand il n'y a rien, ou bien tout à la légère quand c'est sérieux. Quand je pense à la blague qu'il m'ont jouée l'autre jour à Brecht, je me demande où je serais si la mine avait fonctionné; a-t-on jamais vu; m'appeler pour une mine découverte au bord de la route, que l'on n'a pas pris la peine d'entourer de piquets pour la signaler à l'attention des gens; si bien que j'ai roulé dessus avec ma voiture et trois hommes ».

Et Jean se dit « Bah ! ce sera encore un coup pour rien et avec cela, l'essence qui nous est délivrée au compte-gouttes, que de kilomètres parcourus en pure perte ».

Moi, je me dis : « Je rougirai une fois de plus quand on me demandera encore : « Tiens tu es encore au déminage?... il n'y a pourtant plus de mines maintenant ? »

Je ne puis pas répondre sous peine d'effrayer les gens « mais si, il y a encore des mines, nous en trouvons encore ». J'en suis réduit à parler de projectiles non explosés, de milliers de tonnes d'engins de toutes sortes à détruire; et on me regarde du coin de l'œil et l'on me dit : « Mais ce n'est plus dangereux n'est-ce pas, ces machins-là ?, ils sont plus ou moins inertes, les mécanismes sont bloqués, rouillés, enfin, ça ne peut plus fonctionner ».

Hélas, ils fonctionnent encore cependant; à huit jours d'in-

c'est la vie qui continue au bureau.

Frans et son équipe ne sont pas oubliés, mais chacun est à sa besogne courante. Et voici l'arrivée en fin de journée. L'équipe du Fort d'Ertbrandt est rentrée, le courrier est signé, Jean le met sous enveloppe. Personne n'a encore rien dit mais on sent une inquiétude germer tout doucement; il est près de 5 heures et Frans n'est pas encore rentré !

Tout à coup Dring... dring... dring !

Tous les visages laissent apparaître brutalement l'inquiétude que chacun cachait plus ou moins sous un air d'impatience.

Jean, décroche « Allo SEDE/Anvers écoute ! ».

Ce n'est pas Frans, il nous est impossible de suivre la conversation et de deviner qui est au bout du fil. Jean devient nerveux, puis : « Ici Monsieur c'est le Service d'Enlèvement des Engins explosifs et « bing » l'appareil est raccroché disons, un peu nerveusement. Les visages interrogent Jean « c'est encore un bonhomme qui voulait nous faire vider sa fosse d'aisance ! Notre adresse téléphonique dans l'indicateur commence par « Dienst voor Ruïming » et il arrive que des personnes ne lisent pas plus loin et nous sollicitent pour des choses innombrables !

On en rit d'habitude, personne ne rit maintenant.

Le Capitaine ne croit pas à un accident : on serait déjà fixé,

Suite page 3

Au travail pour le pays



Fresque de M. Jean Van Dessel.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

DU 19 JUIN 1949

LA RECEPTION

La Grand'Place d'Anvers inaccoutumée, de démineurs et connu le 19 juin, une affluence ex-démineurs.

Mais il faut aussi se dire, que c'était la fête des démineurs, qui débutait par une réception à l'Hôtel de ville.

Vers 10 h., une importante délégation conduite par le Lt-Col. Samijn, fait son entrée à l'Hôtel de Ville et prend place dans la magnifique salle de réception. Nous notons la présence du Général Sottiaux, de la Circonscription, Comdt. Houben de la Place, Cap. et Madame Hunt, M. Rainotte et sa fiancée, Mlle Leloup, M. Wallens de l'U.F.A.C.; Comdt Bleys de la F.N.I. et d'autres délégués des Associations à l'A.C.; du côté de la Fraternelle, nous voyons le Lt-Col. Placet, le Major Porrewyck, la plupart des membres du C.A. et dirigeants des Sections locales.

Tous nos drapeaux étaient présents.

Immédiatement après, M. l'échevin Van Put, accompagné de Mme Russiger-Claessens, Monsieur Huysmans et d'autres personnalités fait son entrée, après

Le Lt-Col. Samyn donne ensuite un aperçu succinct de l'œuvre sociale accomplie par la Fraternelle, et souligne que la ville d'Anvers y a contribué généreusement.

A son tour, l'échevin Van Put se déclare très heureux d'avoir été choisi pour congratuler les démineurs, et rappelle la tâche magnifique, mais dangereuse accomplie par les démineurs.

— Il faut souvent plus de courage et d'abnégation, dit-il, pour lutter contre un ennemi sournois et caché, telles que les mines que pour combattre, même accompagné de drapeaux, clairons et tambours sur le champ de bataille. Votre intervention héroïque a largement contribué à la libération si rapide du pays. Vous avez droit d'être placés sur un pied d'égalité avec les combattants de l'armée de campagne, vous avez hautement mérité cette distinction, et on ne peut pas vous la refuser plus longtemps.

Vraiment, une belle assistance, grand nombre de démineurs, de délégués de groupement d'A.C.; même les femmes sont de

LA REUNION

L'assemblée est présidée par le camarade le Lt-Col. Samyn, vice-président.

En ouvrant la séance, celui-ci dit notamment :

« L'honneur qui m'échoit aujourd'hui de présider cette séance se doit à un cas fortuit très malencontreux, notre Président, le Général Sevrin ayant été empêché par son état de santé d'assister à la réunion de ce jour.

Laissez-moi cependant vous rassurer immédiatement quant à son état. Bien que le Général ait dû s'aliter, il n'y a pas lieu de s'en alarmer; tout semble d'ailleurs indiquer qu'il sera de nouveau sur pied d'ici peu.

Nous déplorons cependant vivement cette situation et nous déplorons surtout qu'il ne puisse présider cette réunion, ce qui nous prive ainsi de sa bonne et cordiale présence.

Nous regrettons de ne pouvoir l'applaudir une nouvelle fois pour tout ce qu'il a fait pour la Fraternelle et conséquemment pour nous tous.

Nous, du Conseil d'Administration, qui le voyons constamment à l'œuvre, nous savons

» Assemblée Générale regrettent vivement l'absence du père des Démineurs et de leur marraine, forment des vœux ardents pour leur prompt rétablissement et les assurent de leur profond attachement. »
(Longs applaudissements.)

Le discours du Président

« Chers Camarades,

Pour la troisième fois depuis la création de notre Fraternelle nous voici réunis en assemblée générale clôturant notre année sociale 1948-1949, pour nous replonger dans la saine atmosphère de camaraderie, pour nous entretenir en toute confiance et faire notre examen de conscience.

Cette année, nous avons répondu à l'invitation de notre section d'Anvers, qui a bien voulu organiser cette réunion. Elle l'a fait avec beaucoup de dévouement et ce que nous avons vu fait bien augurer de la suite de cette journée.

Depuis notre dernière assemblée, le martyrologe des démineurs s'est encore allongé.

Reprenant la parole, le Lt-Col. Samyn souligne que sa tâche actuelle de président adinterim sera heureusement facilitée grâce au Général qui avait préparé tout le travail.

« Je me contenterai donc, dit-il, de lire son discours. »

quelques mots de remerciements ses paroles sont traduites par le camarade Cogneau :

« C'est avec une grande joie, dit-il que m'est parvenue, par la voie de votre Président, la nouvelle de l'invitation qui m'était faite de me rendre en votre pays en qualité de représentant de l'association des anciens camarades du Bomb Disposal, et, aujourd'hui, bien que me trouvant sur un sol étranger, je me sens chez moi, tel est l'esprit de la grande cordialité régnant dans les rangs du Bomb Disposal. »

Après avoir rappelé le bon souvenir qu'il a conservé de ses premiers contacts avec la Belgique et le peuple belge pendant la guerre 1914-18, il dit combien lui et ses compagnons suivent avec intérêt le travail

chevin Van Put, accompagnée de Mme Russiger-Claessens, Monsieur Huysmans et d'autres personnalités fait son entrée, après les présentations d'usage, le Lt-Col. Samyn, remercie la ville d'Anvers pour les marques de sympathie dont elle a fait preuve à l'égard des Démineurs en les honorant au cours de cette splendide réception. L'orateur rappelle l'exposition de déminage d'Anvers, qui, grâce à l'appui et la protection de l'Administration Communale connut un si brillant succès. Anvers figure en très bonne place parmi les villes qui, d'une manière tangible, ont montré leur reconnaissance envers les démineurs.

Vraiment, une belle assistance, grand nombre de démineurs, de délégués de groupement d'A. C.; même les femmes sont de la partie.

Précédée de la Musique de la Police, le cortège parcourt plusieurs rues de la ville et aboutit bientôt au monument du roi Albert I, où des fleurs sont déposées par le Cap. Cotton.

Par les grands boulevards, il se dirige finalement vers les locaux de l'U.F.A.C. où aura lieu l'Assemblée générale, et dont vous trouverez ailleurs un compte-rendu.

Sans conteste, une belle journée pour les Démineurs.

pour nous tous.

Nous, du Conseil d'Administration, qui le voyons constamment à l'œuvre, nous savons comment il se dévoue pour ses Démineurs, et, s'il est aujourd'hui au lit, au lieu d'être parmi nous, nous pouvons déclarer, que c'est surtout parce qu'il s'est trop dépensé, et qu'il s'est surmené pour nous.

Sa fille, notre gracieuse marraine, est aussi légèrement souffrante.

Aussi, je vous propose de leur adresser le télégramme suivant en témoignage de toute notre sympathie et de notre reconnaissance :

« Les démineurs réunis en

Le Billet de...

Voulant faire un article bien documenté, j'ai consulté les Journaux, Bulletins et autres organes des Fraternelles, Groupements et Fédérations. Je les ai là, devant moi, sur ma table, je les ai refermés après les avoir lus et relus une dernière fois avant de me mettre à l'ouvrage. Et voilà que, en essayant de fixer mes idées, je me mets à rêvasser, je me sens sans volonté. Ma plume, je m'aperçois que je la laisse vagabonder au gré de sa fantaisie et que je ne la guide plus avec le sentiment bien arrêté de dire quelque chose. Je me sens pris de lassitude, je me sens pris par une sensation indéfinissable qui vous fait dire « A quoi bon, à quoi bon crier, à quoi bon s'agiter puisqu'on n'obtient rien ».

C'est une conclusion que je fais ainsi à la lecture des revendications que je vois imprimées quelques fois en grands caractères. Les articles que contiennent ces journaux sont bien faits. Ils exposent avec logique ce qu'ils ont à dire; ce qu'ils demandent est justifié, raisonna-

ble; chacun répète sur un ton peut-être différent la même chose quant au fond. Nous avons fait quelque chose de bien, on ne veut pas le reconnaître, nous avons des mérites, on ne veut pas les récompenser.

Et le temps passe, et rien ne vient, et on sent la fatigue envahir les gens, et les voix se font moins fortes, et les plumes restent dans l'encrier. Bientôt personne n'osera plus rien dire et c'est peut-être ce qu'on attend.

Mais c'est cela même, je le comprends à présent « on attend » qu'à bout de souffle, nous nous taisions, ne sachant plus que dire...

Mais, alors, petite plume, qu'attends-tu pour écrire? Allons ouste! file droit, et dis-leur, toi, que nos droits seront respectés tôt ou tard; nous tiendrons bon, et n'oublie pas, petite plume, qu'un Démineur reste toujours sur la brèche.

... Bab

fait bien augurer de la suite de cette journée.

Depuis notre dernière assemblée, le martyrologe des démineurs s'est encore allongé: deux démineurs, les soldats Demaet et Roland sont tombés en novembre dernier, victimes de leur devoir et de leur dévouement, ce qui porte à 100 le nombre de démineurs tombés au champ d'honneur. Je vous demande de bien vouloir consacrer quelques instants de méditation et de recueillement à leur glorieuse mémoire. (L'Assemblée debout observe une minute de silence.)

Répondant au désir de certains d'entre nous, nous avons essayé de nouer avec les démineurs des pays voisins et alliés des relations de bonne amitié.

Grâce à la bonne volonté et à la ténacité de notre camarade Linotte, nous avons pu entrer en relation avec les «Old Bomb Disposal» Britanniques. Nos camarades Cogneau et Linotte ont été fort aimablement reçus en Angleterre au dernier congrès des démineurs anglais et c'est ce qui nous vaut aujourd'hui, le plaisir de saluer la présence parmi nous du Capitaine Hunt, président de cette association. En votre nom à tous, je lui souhaite une très cordiale bienvenue. »

Le vice-président passe la parole au camarade Cogneau qui, en anglais, souhaite au Capitaine et à Madame Hunt une cordiale bienvenue et qui, en notre nom à tous, salue également tous les camarades anglais du Old Bomb Disposal.

Le Capitaine Hunt adresse

premiers contacts avec la Belgique et le peuple belge pendant la guerre 1914-18, il dit combien lui et ses compagnons suivent avec intérêt, le travail qu'accomplissent encore à l'heure actuelle tous nos démineurs.

L'orateur s'étend sur la grande camaraderie qui, dit-il, a des racines plus profondes au Bomb Disposal qu'ailleurs.

Après avoir remercié pour la cordiale réception, notre hôte termine par la péroraison suivante, qui traduit bien l'esprit du vrai démineur :

« Parfois, lorsque le souvenir des jours difficiles nous revient à l'esprit, nous ne pouvons nous empêcher d'en frémir, mais je suis sûr que si les circonstances nous y rappelaient, nous serions prêts à recommencer. »

(Longs applaudissements.)

Le Lieutenant Cogneau ayant souhaité à nos hôtes un agréable séjour en Belgique, la parole est reprise par le Président de l'Assemblée qui poursuit la lecture du discours de notre Général.

Si nous avons cherché à étendre nos relations extérieures, nous n'avons pas non plus négligé de saisir toutes les occasions de nous attirer les sympathies des grandes associations patriotiques. C'est pour cette raison que nous avons répondu aux invitations de l'U. F. A. C. 40-45, d'assister aux manifestations de Luxembourg, La Haye et de la Lys, où les fanions de nos sections figuraient aux places d'honneur.

Notre Président, le Général Sevrin, a eu l'occasion lors de la dernière assemblée générale de

vous demander d'approuver la résolution de votre C. A. qui proposait de consacrer désormais une plus grande part de notre activité à nos orphelins. Fort de vos acclamations, nous avons pris les décisions suivantes de nature

Nos œuvres sociales

— nous avons porté de 250 à 400 fr. la somme consacrée chaque année à la Saint-Nicolas ;

— en outre, une subvention de 2.000 fr. est accordée à chacun de nos orphelins à l'époque où ils sont en âge de faire leur communion solennelle ;

— enfin, pour la première fois cette année, et grâce à l'initiative de notre camarade le S/Lt Maes, il sera organisé des camps de vacances, ou une cinquantaine de nos orphelins pourront pendant un mois, profiter d'une période de vie au grand air. Nous comptons que cette première initiative aura un plein succès et que, dans la suite, elle aura plus de retentissement encore.

En matière d'éducation, trois fillettes de notre section en Hainaut ont été placées par nos soins à l'Institut Royal de Messines où elles reçoivent une instruction générale et professionnelle dont la Fraternelle assure toute la charge. Nous espérons pouvoir y placer plusieurs autres.

Nous attendons de vous que vous nous signaliez des cas intéressants de garçons ou filles

à donner à ces chers enfants, un peu de joie et de réconfort, sans négliger les soins que nous devons apporter à aider leurs tuteurs dans le domaine éducation et instruction :

faisant montre de dispositions particulières ; nous ne demandons qu'à les aider, à les pousser, pour que, grâce à nous, ils puissent acquérir dans la vie, le chemin brillant auquel ils peuvent aspirer par leurs mérites, leur conduite, leurs facultés.

Cette année a du reste vu naître l'Oeuvre Nationale des Orphelins de la Guerre qui, outre les soins médicaux, s'occupe sérieusement des orphelins dans tous les domaines. Vous en avez été informés par notre bulletin de mars 49 et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'activité de cette œuvre.

Votre C. A. s'est également occupé du placement de nos démineurs démobilisés ; maintes démarches ont été entreprises souvent couronnées de succès, mais en présence de la crise de chômage que traverse le pays, la tâche devient fort difficile.

C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons à un groupement que vient de former la section du Brabant de l'U. F. A. C. 40-45, qui met à son programme, outre des questions so-

ciales et juridiques, un organisme de placement des démobilisés.

Le souvenir de nos morts et le souci que nous avons de rendre à leur mémoire l'hommage qui leur est dû ne nous échappe pas. Mais nous avons dû reconnaître qu'un pèlerinage annuel aux endroits où ils sont tombés et où nous avons élevé des monuments est irréalisable ; il faudrait y consacrer plusieurs journées tant sont répandus sur tout le pays les théâtre de votre activité de démineur. Aussi, je vous propose de laisser à nos sections le soin d'organiser ces pieux pèlerinages ; le C. A. en répartirait les dates et se ferait un devoir de se faire représenter à ces manifestations du souvenir.



M. L'ECHEVIN VAN PUT REMET UNE MEDAILLE AU CAP. COTTON ET AU 1er S. M. DEVLEESCHOUWER

Nos revendications

J'en arrive au chapitre de nos revendications.

Déjà, à la précédente assemblée, nous avons pu vous annoncer que nous avions la presque certitude d'obtenir que les ayants-droits des démineurs tombés en service après août 1947, de même que nos blessés pourraient prétendre aux avantages de la loi sur les pensions de réparation de 1947. C'est maintenant chose faite, l'amendement à la loi que nous avons proposé, a aujourd'hui force de loi. C'est un succès considérable et

les veuves et orphelins et autres ayants droit laissés par nos camarades Alleman, Cadet, Demaet, Janssens et Roland en sont bénéficiaires. Nous souhaitons néanmoins et de tout cœur qu'ils soient les derniers.

L'autre revendication essentielle que nous mettions en avant : la reconnaissance du titre de combattant n'a pas encore eu de suite, pas plus du reste que pour les autres combattants, le statut n'est pas encore sorti.

Néanmoins nous avons pu faire admettre notre légitime demande par les grandes associations et dernièrement encore les Etats Généraux des A. C. par la voix de son président annon-

mineurs figuraient en bonne place.

Cette reconnaissance aurait pour effet de nous mettre en excellente posture pour nos autres revendications et notamment pour la loi de priorité. Actuellement encore on a entamé l'examen des annuités complémentaires à donner aux A. C. et vous savez que nous demandons que le temps passé au déminage soit pris en considération pour l'octroi de ces annuités.

La commission Lebert qui a repris son activité poursuit la réalisation des revendications qui lui sont présentées : l'octroi de certaines distinctions honorifiques notamment relève de sa

CEUX D'ANVERS

(Suite de la page 1)

maintenant, c'est probablement une panne de roulage.

On attend...

Vers 5 h. 30 enfin un ronflement de moteur : c'est la camionnette qui rentre — Frans en descend de mauvaise humeur dirait-on, le chauffeur y est, les deux hommes descendent de la camionnette, tout est au complet l'inquiétude est refoulée, vaincue, oubliée !

On recommence à blaguer.

« Eh bien Frans ! il a fait soif aujourd'hui » Il ne répond pas.

« Alors ces couvercles de casserole ». Alors il éclate, mais l'on sent sa colère simulée, et que le « Frans » a eu une bonne journée.

« Couvercle de casserole, couvercle de casserole ! C'est 14 mines que nous avons trouvées, des Tellermines 1943. On ne les a évidemment pas dévissées et je n'ai pas osé les ramener dans leur état; elles sont en l'air.

Et Frans alors au bureau !!!, tout en remplissant sa feuille de travail, nous conte « Le garde-champêtre nous attendait devant la Maison communale. A son air je compris qu'il était sûr de lui et qu'il devait y avoir cette fois quand même une mine.

Pas de danger de M.P. ni de P.V. cette fois, et... on s'installe à trois dans la cabine... coup

d'œil malicieux de Frans vers le Capitaine qui ne bronche pas, car il est curieux d'entendre la suite (c'est toujours délicieux d'enfreindre un règlement...).

Par des chemins de terre, le garde-champêtre nous emmène à 3 km. de là devant une prairie où un paysan vient nous rejoindre. Il a trouvé un engin qu'il nous montre de suite: c'est une Tellermine 43. Aucune considération technique ne permettait de prévoir des mines en cet endroit. Le pré a été fauché régulièrement mais on n'y a jamais mis de bétail.

Je me suis dit que s'il y avait une mine il pouvait y en avoir deux. A titre de sondage (car je n'ai que deux démineurs) j'ai fait détecter 2 bandes transversales : encore deux autres mines. J'ai estimé devoir faire déminer systématiquement tout le pré; nous y avons trouvé en tout quatorze mines.

Elles n'étaient pas piégées, mais bigrement rouillées. Je les ai fait sauter une à une à 100 m. de là avec un petit bourrage de 30 cm. Et voilà. Il aurait fallu voir la tête du paysan! et quand quand un homme trouvait une mine... et quand dans l'après-

midi, les quatorze mines sautaient une à une !

Et Jef donc (c'est le garde-champêtre) quand nous rentrions vers la Maison communale; fallait le voir expliquer le coup... avec ses quatorze mines qu'il avait trouvées.

Que sont ces quatorze mines en face des centaines de mille déjà enlevées et détruites, c'est tout juste un petit nombre à ajouter à un très grand autre et le statisticien en est pour ses frais car aucune comparaison, aucun rapport n'est possible. — Cela représente cependant la tâche d'une équipe de recollement qui inlassablement encore actuellement depuis bientôt quatre ans, va de village en village ramasser une ration journalière d'engins de toutes sortes que les Armées belligérantes ont laissés après leur passage. On reste confondu devant l'évidence, la raison perd ses droits devant un tel tableau. Et pourtant quels que soient les soins et l'insistance mis en œuvre il faut retourner dans un même village jusqu'à 9 et 10 fois. Et voilà pourquoi... et comment il y a encre un service de déminage quoiqu'il n'y ait pourtant plus de mines...

Du camarade
MINE DE RIEN.

re admettre notre légitime demande par les grandes associations et dernièrement encore les Etats Généraux des A. C. par la voix de son président annonçait à la radio ceux pour qui ils revendiquaient ce titre : les dé-

repris son activité poursuit la réalisation des revendications qui lui sont présentées : l'octroi de certaines distinctions honorifiques notamment relève de sa compétence et nous espérons d'être fixés sous peu.

Nos activités

Notre secrétaire vous donnera tantôt quelques commentaires sur notre bilan. Vous pourrez constater que si nous pouvons espérer voir certaines dépenses diminuer surtout en secours aux veuves, blessés et invalides, si d'autres disparaîtront parce qu'elles ne sont qu'occasionnelles (insignes, diplômes, musée de l'Armée, brochure) il en est que nous devons nous attendre à voir augmenter : l'aide aux orphelins surtout. D'autre part si nos recettes de l'année écoulée ont conservé un caractère substantiel, il faut bien constater qu'elles vont en s'amenuisant.

Des fêtes ont bien été données en certains endroits tels que St-André, Mouscron, Courtrai, Blankenberghe, Bruxelles, La Louvière, Couillet, Liège et Verviers, sauf ces deux dernières, n'ont pas donné les résultats que l'on pouvait espérer. Quelles en sont les raisons ? Temps difficiles, manque de loisirs, manque de dévouement de tous car le zèle de quelques uns ne peut rien sans le concours de tous.

Si l'on ne veut pas que notre caisse ne s'anémie pas trop vite il faut que tout le monde s'y mette. Et à ce propos je cite en

exemple notre section de Liège qui recherche avec un courage splendide toutes les occasions de récolter de l'argent pour nos œuvres. La dernière semaine du déminage à Liège-Verviers a encore rapporté la coquette somme de 202.000 fr. Dans ce total figurent pour 170.000 fr. les sommes recueillies par nos amis de Verviers à la tête desquels se dévoue avec une foi admirable notre grand bienfaiteur et ami Robert Rainotte.

Au nom de tous les démineurs, au nom surtout de tous nos protégés je le remercie du fond du cœur et je lui dis tous les vœux que nous formons pour son bonheur futur, car notre ami Robert est fiancé et naturellement il ne pourrait choisir que parmi ses toutes charmantes et dévouées amies des démineurs Mademoiselle Leloup.

Je termine Messieurs, ce trop long exposé en souhaitant à notre chère Fraternelle une vie prospère qu'elle ne pourra acquérir et continuer qu'avec notre concours à tous.

Le Lieutenant-Colonel Placet, vice-président d'honneur, se charge de donner lecture du même discours, en français.

L'exposé du secrétaire...

La parole est ensuite donnée au camarade Linden, secrétaire de la Fraternelle, qui se chargera de fournir, en flamand, rapport sur l'activité du secrétariat et de la trésorerie de notre association; le même rapport étant traduit par après, en français, par le camarade Dicu, trésorier.

Le Président ayant déjà traité de diverses activités de notre association, il ne restera au secrétaire qu'à fournir quelques compléments d'information à leur sujet.

En particulier en ce qui concerne diverses de nos revendications :

Grâce à la ténacité de notre vice-président d'honneur, le camarade Porrewyck, notre actuel chef du S.E.D.E.E. les démineurs encore en service actif ont pu se réengager et bénéficier ainsi d'une série d'avantages qui ne sont pas à dédaigner.

Actuellement, toujours avec l'appui du Major Porrewyck, il est combattu afin d'obtenir que ces militaires puissent faire carrière à l'armée ou au minimum puissent dans l'avenir passer ou se réengager en d'autres unités de notre armée.

Par ailleurs, vous savez qu'un grand danger a menacé les démineurs; il avait été décidé que l'indemnité de danger devait être soumise à la retenue pour taxe professionnelle, avec effet rétroactif pour les années 1945 et les suivantes.

Grâce à notre vice-président, le camarade Samyn, qui a su

L'activité de notre secrétariat, a été très poussée cette année, surtout dans le domaine des renseignements à rechercher et à fournir en réponse à de nombreuses demandes lui adressées par nos membres.

Ce sont des milliers de lettres auxquelles il a pu heureusement être donné une réponse favorable.

Les cas les plus divers ont ainsi été traités; aussi actuellement notre secrétariat est-il enrichi d'une documentation des mieux fournies et est à même de vous répondre rapidement et sûrement à de nombreuses questions tant sociales que de pensions, de priorités, d'allocations, etc.

Tout particulièrement, il vous

...et le bilan du trésorier

Mais passons à l'exposé du bilan de l'année 1948-49 :

En ses grandes lignes il se rapproche fortement de celui de l'année passée. Les cotisations atteignent le chiffre de 43.000 fr. au lieu de 36.500 fr.; les recettes fournies par le poste : « fêtes et expositions » sont en augmentation de 25.000 fr. environ.

Notre million 800.000 fr. d'obligations nous ont rapporté quelque 4.000 fr. de moins, le taux d'intérêt ayant baissé.

Dans l'ensemble, les secours accordés cette année s'élèvent encore à près de 300.000 fr. et il a été dépensé 70.000 fr. pour apporter quelque bien-être à nos

est recommandé de ne pas introduire de demande d'invalidité avant de nous avoir consulté; cela, croyez-nous, vous évitera bien des déboires.

Pour obtenir l'aide de notre secrétariat, vous pouvez soit vous adresser à votre comité régional, ou même directement au camarade Baenst, la cheville ouvrière de notre association, vous serez reçu à bras ouverts.

Il vous sera peut-être intéressant de connaître l'effectif des membres de notre association.

L'année s'est clôturée avec un effectif de 1267 membres, tout laisse présumer que ce nombre sera encore dépassé cette année; c'est là un signe de vitalité de notre Fraternelle dont on peut se réjouir.

sés » a diminué de 120.000 fr. ce dont il faut se féliciter, surtout pour nos camarades au travail.

Le poste « Secours aux invalides » a naturellement augmenté comme celui de « Secours aux veuves » puisque l'ère d'accidents n'a pas été close.

Il est des veuves qui ne perçoivent pas encore d'allocations familiales ou même la pension à laquelle elles ont droit.

Il est aussi des veuves dont la situation s'est aggravée par une maladie ou à cause d'autres difficultés et que nous nous faisons un devoir d'aider, quand le besoin se fait sévèrement sentir.

Bon nombre de nos camarades



ANVERS : LES FANIONS DE NOS SECTIONS.

pourcentage si minime que force nous est. en attendant d'obtenir la révision de leur pension, de leur apporter un secours.

Mais, faut-il le rappeler, cette sorte de secours c'est, en principe, accordé qu'à titre de prêt; chaque cas est d'ailleurs soigneusement étudié.

Les remboursements de prêts que nous avons consentis, se poursuivent au même rythme que l'année précédente : 24 mille fr. et 23.000 fr.

Jusqu'à présent, et nous sommes convaincu qu'il en sera toujours de même, tous ceux de nos camarades à qui l'on confia un prêt d'honneur alors qu'ils se trouvaient momentanément dans le besoin, se sont empressés, dès que leur situation se fût améliorée, de s'acquitter du remboursement de leur prêt; nous les en félicitons cordialement.

Le poste « Administration et taxes » est en légère augmenta-

pier et des tarifs postaux).

Les frais d'édition de notre Bulletin sont passés de 36.000 à 56.000 fr. Certes, si l'on veut avoir un bulletin plus fourni et présentant mieux, il faut ne pas s'étonner de voir monter les frais d'édition : un cliché photographique de dimensions ordinaires revient à lui seul dans les 250 à 300 fr.

Mais cette augmentation de dépense a été largement compensée par l'amélioration sous tous ses aspects de notre Bulletin, et ce grâce avant tout au dévouement et à la compétence dont a fait preuve notre camarade Piéreuse, notre nouvelle recrue depuis l'assemblée générale de l'année passée.

Aussi M. l'Aumonier Guyaux étant empêché par le surcroît d'occupation dont il s'est vu chargé par son ministère, de continuer à diriger notre bulletin, le Conseil d'administration

l'indemnité de danger devait être soumise à la retenue pour taxe professionnelle, avec effet rétroactif pour les années 1945 et les suivantes.

Grâce à notre vice-président, le camarade Samyn, qui a su obtenir l'intervention bienveillante de M. le Ministre de la Défense Nationale, de M. le sénateur De Groote, de MM. Lefébure, Molitor et Schraepen, tous trois hautes autorités du Ministère des Finances, et après quatre mois de démarches diverses, un beau succès a pu être remporté de ce côté : la retenue pour taxe fut ramenée au 1er août 1948 et l'effet rétroactif aboli. Ce dernier point représente pour chaque démineur, encore en service ou même démobilisé, un cadeau de 3.000 fr. par an de présence au service de déminage.

Dans un autre ordre d'idée :

Nous ne pouvons passer sous silence le grand dévouement montré par notre camarade Van den Eynde, avocat de profession, à la cause de nos démineurs.

Cette année, comme les années précédentes, malgré la besogne qui l'accable, le camarade Vandén Eynde s'est toujours montré prêt à nous apporter sans compter tout l'appui de sa compétence en matière juridique.

Sans tenir compte de la perte de temps et des frais que cela pouvait lui occasionner, ce fut toujours avec grand succès et Pro Deo qu'il se chargea d'aller défendre ceux des nôtres en difficulté avec Dame Justice.

Le secrétaire parle ensuite de l'activité propre du secrétariat :

taux d'intérêt ayant baissé.

Dans l'ensemble, les secours accordés cette année s'élèvent encore à près de 300.000 fr. et il a été dépensé 70.000 fr. pour apporter quelque bien-être à nos orphelins.

Le poste « Secours aux bles-

és et aussi des veuves dont la situation s'est aggravée par une maladie ou à cause d'autres difficultés et que nous nous faisons un devoir d'aider, quand le besoin se fait sévèrement sentir.

Bon nombre de nos camarades invalides, incapables de travailler, se sont vu octroyer un

le besoin, se sont empressés, dès que leur situation se fût améliorée, de s'acquitter du remboursement de leur prêt; nous les en félicitons cordialement.

Le poste « Administration et taxes » est en légère augmentation des frais de correspondance (augmentation du prix du pa-

l'année passée.

Aussi M. l'Aumônier Guyaux étant empêché par le surcroît d'occupation dont il s'est vu chargé par son ministère, de continuer à diriger notre bulletin, le Conseil d'administration

Suite page 6

BILAN - EXERCICE 1948-1949

RECETTES	48-49	47-48	DEPENSES	48-49	47-48
Cotisations	41.407,—	36.574,—	Secours :		
Fêtes-Expositions-Dons :			Belssés	35.160,—	155.000,—
Anvers	43.074,40		Invalides	85.900,—	66.500,—
Blankenberghe	29.700,—		Veuves-orphelins	141.550,—	128.800,—
Gand	678,10		Divers	36.750,—	37.500,—
Lessines	18.140,—				
Verviers	340.000,—		Orphelins :		
Musée Armée	24.690,45		1ère communion	19.500,—	
Godry	1.817,—		St-Nicolas	27.600,—	
Guilmot	840,—		Minerval	23.813,—	22.763,—
Divers	955,—				
				70.913,—	
Remboursements prêts	24.150,—	22.800,—	Cotisation UFAC	4.158,—	10.000,—
Intérêts certificats du Trésor	65.116,53	66.243,—	Achat d'insignes	38.438,45	32.504,—
			Administration-taxes	38.213,65	36.430,—
			Bulletin	56.411,60	35.936,—
			Diplômes	15.398,30	
			Musée de l'Armée	34.162,20	
			Frais d'assemblées, déplacements et représentations	34.478,50	51.315,—
			Avance sur brochure	81.340,85	
			Collection photos	2.376,—	
				675.250,55	
			Avoir au 31-3-49	161.671,94	
			Total	836.922,49	
Situation au 31-3-48					
Au C. C. P.		25.401,70			
En Banque		212.356,01			
En numéraire		8.596,30			
		246.354,01			
Situation au 31-3-49					
Au C. C. P.		3.050,80			
En Banque		157.577,69			
En numéraire		1.043,45			
		161.671,94			
			Avoir au 31-3-48	246.354,01	
			Avoir au 31-3-49	161.671,94	
			Solde débiteur	84.682,07	

Temps héroïques du déminage

Le déminage, terme né d'une nouvelle guerre, avait déjà des lettres de noblesse à faire valoir. En effet, la « grande guerre » celle de 14-18, avait nécessité la création d'un organisme, dénommé alors « Service de Destruction des Munitions », qui vivait encore au début de 1940.

Sa mission principale : le désamorçage des engins d'artillerie; les bombes d'avion à cette époque étaient rares, quant aux mines, elles étaient pratiquement inexistantes.

La guerre des mines d'alors consistait en creusement de sapes terrestres et boyaux souterrains, qui, bourrés d'explosifs détruisaient en temps voulu les positions ennemies.

Devons-nous en déduire que nos « pères démineurs » avaient un métier de tout repos ? Certainement pas, les dangers étaient grands. Étaient-ils comparables toutefois à ceux qu'ont à craindre actuellement les démineurs ? Je répondrai tout de suite : non.

Et nous le vîmes bien dès 1940, de suite après la « drôle de guerre ». Nos premières leçons de déminage, beaucoup d'entre nous, anciens du 8^e Bon de Génie, les prirent sous la férule de nos protecteurs.

Qu'importait à ceux-ci la Convention de Genève, interdisant l'emploi des prisonniers de guer-

allemande en tournant la vis de cuivre à l'aide, ô ironie ru sort, d'une pièce de monnaie portant en exergue « Liberté, Égalité, Fraternité ».

1941. Les faisant-fonctions de civils que nous sommes devenus

tante fut remplacée par une initiation de tous les instants, une pratique où, bribe par bribe, s'acquiert l'expérience forte et indélébile, signée par la perte cruelle de nombreux camarades.

Bombes allemandes, anglaises,

qui remédièrent aux causes des ratés. Les modèles de fusées sans cesse modifiés mettent ces candidats au suicide devant un problème sans cesse renouvelé.

Peut-on ou ne peut-on pas désamorcer ? Si encore, avec leurs bombes, les Alliés nous envoyaient la notice « Comment ne pas sauter ».

Huit hommes pour deux provinces ! De huit pauvres petits démineurs, ayez pitié Seigneur !

Que de travail, que de travail, vous leur avez envoyé, M. Churchill ; vous ne désiriez vraiment pas les voir chômer. Grâce vous en soit rendue, ils parfaisaient ainsi des connaissances qui allaient s'amplifiant. Vous auriez bien ri de savoir le bon tour qui fut joué à un « Hauptman » un jour de 1943. Oyez donc ceci

En pleine nuit, pluie de bombes de 15 Lbs., au phosphore, sur la banlieue d'une grande ville wallonne. Les démineurs sont là, désamorçage, mise en tas ; arrivées des autorités en « feldgrau ». Ordre de transporter les engins auprès du « banhof-offizier » commandant une grosse gare de triage de la région. D'accord ! Leurs talons tournés, nos démineurs prennent quinze

bombes, enlèvent les détos, revissent le système ainsi neutralisé et remplacent le phosphore par de l'eau, puis consciencieusement, transportent le lot au dit hauptman.

Peut-être, M. Churchill, vous ont-elles fait retour, ces bombes... hydrauliques ?

Et, jour après jour, de bombardement en bombardement, allèrent en s'affirmant, les connaissances acquises dans d'aussi inhumaines conditions. Conditions rendues parfois bien pénibles par l'incompréhension de la population qui souvent, nous prenait pour des « collaborateurs », il est vrai que les apparences étaient contre nous.

Combien de fois, la « Gestapo » ou des Services similaires vinrent-ils cueillir en pleine nuit, à leur domicile, l'un ou l'autre des artificiers, afin de leur faire désamorcer des engins de sabotage dont le sautage n'avait pas réussi.

Cette tâche périlleuse au possible avait au moins une compensation, celle qui nous a été donnée de prévenir les groupements de résistance ayant opéré dans ces parages, des causes du raté et au besoin de leur indi-

Suite page 6



FLEMALLE-HAUTE : 15 JANVIER 1945
LE PREMIER VI DESAMORSE EN BELGIQUE

battent leur flemme ou rongent leur frein.

La R. A. F. invincue, hargneuse et toujours présente, répond coup pour coup aux attaques de la « Luftwaffe ». Les bombardements de la « Grosse Reich » vont s'amplifiant. Les combats aériens au-dessus du sol belge sont nombreux, les

américaines furent vidées les unes après les autres vidées de leurs entrailles, étudiées, disséquées. Les renseignements obtenus furent transmis par les voies secrètes aux Forces alliées,

Nos relations avec les Démineurs anglais

1940, de suite après la « drôle de guerre ». Nos premières leçons de déminage, beaucoup d'entre nous, anciens du 8^e Bon de Génie, les prirent sous la férule de nos protecteurs.

Qu'importait à ceux-ci la Convention de Genève, interdisant l'emploi des prisonniers de guerre à des travaux de déminage.

En fait de professeurs, ils étaient plutôt piètres et « couards » les « landsturm » qui nous surveillaient. Début août 1940, il me souvient d'avoir été amené par le Luxembourg belge jusqu'aux avancées de la ligne Maginot, et là, mis en présence de tellermines mod. 35 (mes mentors gris-vert m'ayant d'ailleurs montré le champ de mines à une distance respectable), marche d'approche, sueurs froides... Mines... perplexité...?

Tiens ? Sicher, Schaarf, un point blanc, un point rouge ?

La langue de Goethe m'étant inconnue, marche arrière, conversation en petit nègre avec le feldwebel, pas moyen de le décider à venir voir de près.

— Nein, nein, es ist arbeit von Belgische pionniers. (Non, non, c'est le travail des pionniers belges.)

Pauvre imbécile, il crâne pour sauver la face. Finalement, il m'explique : pour « sicher », il joint les mains sous la joue et ferme les yeux; compris, c'est « repos » (sûreté); pour « schaarf » c'est à croire qu'il est subitement atteint de folie furieuse, il saute sur place en lançant les bras en l'air et en criant « poum poum » à vous percer les tympans.

Ça va, j'ai compris, bel arien pansu, et sur ce, je m'en vais neutraliser ma première mine

leur frein.

La R. A. F. invincible, hardie et toujours présente, répond coup pour coup aux attaques de la « Luftwaffe ». Les bombardements de la « Grosse Reich » vont s'amplifiant. Les combats aériens au-dessus du sol belge sont nombreux, les chutes d'avions aussi et avec eux, leurs bombes. Bientôt, notre territoire est truffé d'engins de tous calibres, depuis la bombe incendiaire hexagonale en passant par la bombe au phosphore, les bombes explosives de tous poids, jusque, y compris, les mastodontes de 2.000 kg.

Le danger est grand, les civils crient « au secours », ils se meuvent sur des volcans. Les autorités belges alertées, recréent sous les auspices du Commissariat général à la Restauration du Pays, le Service dissous en 1940 et le baptise S.E.D.E.E. (Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs). La direction est confiée à un officier, celui-là même qui dirigeait l'ancien Service de destruction des munitions.

Le Pays est divisé en secteurs, comprenant en principe deux provinces. A la tête de chaque secteur, un officier assisté de 6 à 7 militaires de carrière ont pour mission : désamorçage et destruction des engins explosifs et incendiaires se trouvant en territoire belge. Par territoire belge, il faut entendre tout terrain non spécifiquement utilisé par l'ennemi dans des buts militaires.

Et vogue la galère ! c'est alors que commença pour ces premiers vrais démineurs, la leçon de choses, dure, implacable; une école dont la théorie inexis-

tes après les autres vidées de leurs entrailles, étudiées, disséquées. Les renseignements obtenus furent transmis par les voies secrètes aux Forces alliées,

engins auprès du « banhof-ot-fizier » commandant une grosse gare de triage de la région. D'accord ! Leurs talons tournés, nos démineurs prennent quinze

domme de prévenir les groupements de résistance ayant opéré dans ces parages, des causes du raté et au besoin de leur indi-

Suite page 6

Nos relations avec les Démineurs anglais

Nos délégués à Londres à l'Assemblée du Bomb Disposal

La Fraternelle des Démineurs, invitée à cette réunion, y délégua deux de ses membres : les camarades Cogneau et Linotte.

La séance s'est ouverte à 20 heures dans le local situé au premier étage du restaurant « Pindar of Wakefield » à Londres.

Le comité comprenait : le Président H.J. Hunt M.B.E., le Chairman L. Gerhold G.M., le secrétaire Mr Warren et le trésorier.

De nombreux membres étaient présents.

Les délégués belges, ainsi que le représentant du « Auxiliary Bomb Disposal old comrades association », W. J. Cullen, avaient pris place parmi le comité.

Comme de coutume en Angleterre, toute réunion d'anciens combattants débute par une minute de silence à la mémoire des camarades tombés au combat.

Après que le Président eût adressé les souhaits de bienvenue aux délégués belges et à M. Cullen, le secrétaire Mon-

sieur Warren donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente et relate l'activité de l'association pendant les quatorze derniers mois. Entre-autre, il souligne les relations amicales entretenues avec la Fraternelle des Démineurs de Belgique.

Un amendement intéressant est proposé par deux membres du Comité, amendement par lequel les personnes civiles, ayant rendu service à la cause du Bomb Disposal, puissent être acceptées comme membres de l'association.

On passe ensuite à l'élection du nouveau comité. Le prési-



Le Capitaine HUNT et notre camarade VAN CLEVEN

dent M. H. J. Hunt ainsi que le Chairman M. L. Gerhold sont réélus par acclamations.

Après les élections, le comité propose d'adresser une requête à M. W. Churchill, à la presse et aux autorités supérieures au sujet de la création d'une unité de spécialistes du Bomb Disposal au sein de l'Armée territoriale.

A la fin de la réunion, M. Cogneau, au nom de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, remercie l'association anglaise pour son invitation à son assemblée générale, et en particulier, le président M. H. J. Hunt M. B. E. pour l'aimable accueil qu'il a réservé à la délégation belge, en l'invitant chez lui; il remercie également le secrétaire Major Warren pour tout ce qu'il a fait pour le rapprochement entre nos deux associations.

En terminant, il exprime le souhait de notre Fraternelle de recevoir en Belgique un ou deux membres du Bomb Disposal lors de notre prochaine assemblée générale à Anvers au mois de juin.

Bilan d'un an d'activité

(Suite de la page 4)

s'est-il empressé de demander au camarade Piéreuse de bien vouloir remplir la fonction de Directeur de rédaction; ce qu'il a accepté pour le plus grand bien et le plus bel avenir de notre bulletin.

C'est également le camarade

La Presse de la Fraternelle...

C'est à son beau talent d'artiste que nous devons cette accueillante couverture, ce beau en service du déminage; ainsi tableau d'honneur à nos morts d'ailleurs que ce montage du hors-texte : « Badges et insignes du déminage ».

C'est à sa compétence en ce qui concerne l'imprimerie que nous devons la mise en page si réussie de cette brochure.

Par son intervention, il a été possible de réduire au minimum les frais d'impression; par son travail, c'est près d'une centaine de mille francs qu'il a ainsi fait gagner à la Caisse de la Fraternelle.

Tout ceci vaut certainement un petit applaudissement.

Le bilan porte en dépense une somme de 81.000 fr. comme avance sur brochures.

Il a été imprimé 10.000 brochures françaises; d'ici très peu de temps doivent sortir 5.000 brochures flamandes.

Chaque brochure vendue laissant un bénéfice de l'ordre de

Piéreuse qui doit être félicité pour la lourde tâche accomplie et le dévouement qu'il a apporté afin de nous doter de cette magnifique brochure qu'est « Nos Démineurs » qui vient de sortir de presse.

Le dernier poste de 2376 fr. pour photos représente le prix de la reproduction de toutes les photos qui ont pu être recueillies sur le déminage en Belgique, ceci afin de constituer une documentation intéressante pour notre Fraternelle.

...et ses projets

En conclusion de toute cette comptabilité nous voyons que notre année se termine par un mali de l'ordre de 84.000 fr.

Mais si l'on songe à toutes les sommes prêtées, et qui doivent nous faire retour (avance aux veuves, invalides, prêts d'honneur) ceci de l'ordre de 100.000 fr. aussi qu'en dépense il a été porté :

38.450 fr. pour achat d'insignes.
81.340 fr. pour avance sur brochures.

soit un bien camouflé de l'ordre de (100.000 + 38.000 + 81.300) 220.000 fr., on peut dire que l'on termine l'année avec

Temps héroïques du déminage

(Suite de la page 5)

quer la bonne méthode pour recommencer; mais cela braves gens vous ne pouviez le savoir.

Pas plus qu'il ne vous était possible de savoir, que lorsque disparaissait subitement quelque dépôt d'explosifs dont nous avions la garde, nous étions à la base du « gang » de patriotes, qui nous empruntaient le précieux dépôt sans espoir de retour. Enquêtes et contre-enquêtes de l'occupant étaient le paiement qui nous était dû.

Nous eûmes malgré tout de bons moments, de ces moments qu'il fait bon se remémorer. Tel, par exemple, cet enlèvement pour lequel nous fûmes requis par la police judiciaire, aux seules fins de calmer les appréhensions d'un quidam à qui le « Heil Hitler » était familier.

Un brave facteur avait déposé chez lui un beau petit colis, bien ficelé et dûment timbré. Or, se méfiant de tout et de tous, il n'ose l'ouvrir, craignant qu'il n'explose. A notre arrivée, vert de peur, il nous le montre posé sur son bureau.

Silence..., on écoute, pas de mouvement d'horlogerie.

Déficelage, minute... attention, on ne sait jamais...

Nous nous rendons au jardin et là, comme au lancement de grenade, projection parabolique

du petit colis, qui atterrit d'un côté tandis que le papier va d'un autre, vingt secondes d'attente, allons voir, et brusquement nous nous mettons à rire, d'un de ces rires inextinguibles, à croire que nous avons brisé une bouteille de gaz hilarant. pourtant le quidam, lui, de vert qu'il était, est devenu mauve, il grelotte, pensez donc, il a vu le contenu du colis,... un petit cercueil tout mignon, bien façonné et sur lequel avec art et sollicitude on a peint une croix gammée et une tête de mort. Sinistre avertissement qui devait trouver son épilogue deux mois plus tard, lorsqu'il fut proprement transformé en passoire par des « terroristes ».

Déterrer des bombes n'est pas un travail pour cœurs sensibles, mais croyez bien que nous fûmes tout de même touchés le jour, où fouillant la terre à la recherche d'une bombe présumée allemande, nous trouvâmes peu avant elle, une boîte de lait condensé, intacte est délicieuse. Comment était-elle là ? Mystère. Cela ne nous est arrivé qu'une fois... dommage !

Et vint ainsi la fin de la guerre, pour les civils, pour les combattants, pas pour nous. Depuis 1941 nous menions le

combat dangereux et sournois; depuis encore nous le menons dans des conditions améliorées, certes, par les connaissances acquises, les plans et les secrets dévoilés, les règlements techniques que nous pouvons consulter, mais c'est un combat quand même et un rude.

Mais les démineurs de S.E.D. E.E. créé pendant la guerre, sont fiers d'être les pionniers hélas bien oubliés d'un Corps où les hommes meurent sans rechigner.

TEMPETE.

Voulez-vous apprendre...

C'est la question première que je vous pose.

« Moi - Belgique - payé - homme - être ».

Non, ce n'est pas du petit nègre. C'est une phrase correcte, bien balancée, proprement construite, mais pensée par un Chinois qui voudrait vous dire: « Je suis Belge ».

Tout le monde sait que le chinois est la langue la plus difficile du monde.

Le russe est aussi une langue difficile, mais elle l'est en ce sens qu'elle offre plus de complications grammaticales que le

Les Démineurs à Blankenberghe

chures françaises, d'ici les peu de temps doivent sortir 5.000 brochures flamandes.

Chaque brochure vendue laissant un bénéfice de l'ordre de 50 fr., on peut estimer que la vente de tout le lot pourra enrichir notre Caisse de près de 700.000 fr.

Naturellement cette vente ne pourra se faire qu'avec l'aide de tous nos membres, aide sur laquelle nous osons compter. Voilà une belle occasion pour chacun de montrer son accord et son attachement aux principes défendus et aux buts poursuivis par notre association.

Comme vous le savez cette année a vu l'installation d'un stand du déminage en notre Musée Royal de l'Armée. C'est là un grand honneur qui nous a été fait, honneur d'ailleurs bien mérité.

Ainsi sera conservé dans le temps le souvenir de l'œuvre magistrale accomplie par les services du déminage. Ainsi les démineurs prennent place en notre histoire nationale.

Cette consécration a été précéedée au Musée même d'une large exposition du déminage.

Naturellement, l'un et l'autre de ces montages ont occasionné des frais, d'ailleurs bien peu élevés par rapport aux résultats atteints; ces frais se sont élevés à environ 34.000 fr., qui sont portés au bilan, en dépenses.

Il y a lieu de tenir compte que grâce aux recettes faites et à l'organisation d'un concert de gala, il a pu être récupéré une somme de 25.000 fr., ce qui réduit le coût final de cette installation à quelque 9.5000 fr.

soit un bien camouflé de l'ordre de (100.000 + 38.000 + 81.300) 220.000 fr., on peut dire que l'on termine l'année avec un bénéfice d'environ 140.000 francs.

Il est entendu que notre fonds de 1.800.000 fr. en certificats du Trésor déposés à la Banque Générale de Belgique est toujours intacts.

Vous pensez certainement comme nous, qu'il y a lieu de se montrer pleinement satisfait des résultats acquis.

Rest à prévoir le budget pour l'année qui vient. Le voici tel que nous le prévoyons :

Nous vous demandons de vouloir approuver et le bilan et notre prévision du budget.

Il y a lieu également de décider du montant de la cotisation pour l'exercice 50-51.

Après approbation de ce budget, l'assemblée entend les projets de budget pour l'année 1949-50 et les approuve.

Elle approuve également de maintenir le montant de la cotisation, à 40 francs pour l'exercice 1950-51.

D'autre part les modifications proposées à nos statuts sont adoptées.

Avant de cloturer la séance, il est encore procédé à la réélection des membres sortants et rééligibles du Comité d'Administration et le Lieutenant-Colonel Placet est désigné pour remplacer le Capitaine Dhave, démissionnaire, ses occupations actuelles ne lui permettant plus d'assister aux diverses réunions du Comité de notre Fraternelle.

grenade, projection parolique

Depuis 1941 nous menions le

Les Démineurs à Blankenberghe à la Journée Coloniale

La journée du dimanche 3 juillet dernier, a vu se dérouler à Blankenberghe, la fête commémorative des héros nationaux Lippens et De Bruyne qui sacrifièrent leur vie dans la lutte contre l'esclavage au Congo.



Le Sergent **BULLAERT** porte-drapeau du 2e Bon de déminage près du monument

Le Lieutenant Général Chevalier van Strydonck de Burkel avait demandé à notre président, le Général Sevrin, de bien vouloir se mettre en rapport avec l'administration communale de Blankenberghe à l'effet d'offrir à la Ville un peu de terre provenant de la tombe des deux héros ainsi que deux pierres de la boma (habitation) du chef Sefu, responsable de leur assassinat à Kasongo. Le Lt-Col. Samyn, sur place, fut chargé de cette mission.

Selon le désir de l'Adminis-

tration communale, notre sympathique Président d'honneur, le Major Porrewyck, actuel chef du S.E.D.E.E. a bien voulu envoyé une délégation de démineurs de la côte sous la direction du 1er Sergent Crabeels et portant le drapeau du 2e Bataillon offert, par la Ville, à cette manifestation.

Un cortège, composé d'un détachement de police, de groupements coloniaux munis de leurs drapeaux, des délégations de Fraternelles de 14-18 du 2e et 22e de Ligne, des Démineurs et des écoles, le tout suivi d'autorités militaires et civiles où l'on remarqua le Colonel Vanden Driessche, commandant de la Province, le Lieutenant Colonel Samyn, ancien chef de la section de la côte, le bourgmestre Devriendt, accompagné du Conseil communal, et le Capitaine Cornet qui rapporta les reliques du Congo, parcourut la Ville au son de la musique de deux sociétés musicales et d'une troupe de trompettes. Les monuments de « Lippens et De Bruyne » et des « Démineurs » furent abondamment fleuris.

Les hautes personnalités furent ensuite invitées à un dîner offert par l'Administration communale, tandis que les démineurs rejoignaient leur local où un bon repas les attendait.

d'après le Lt-Col SAMYN.

ficile du monde.

Le russe est aussi une langue difficile, mais elle l'est en ce sens qu'elle offre plus de complications grammaticales que le français ou que l'allemand et qu'elle possède un alphabet indéchiffrable pour un non initié. Un peu comme le grec. Mais cela mis à part, la structure de la langue est la même que celle des langues occidentales et le Russe pense et parle comme nous. Nous dirons que le russe est une langue trois fois plus difficile que l'allemand et nous aurons bien pesé la difficulté.

Il en va tout autrement pour la langue chinoise. Protégée par la muraille de Chine, elle vit sur son propre fonds et n'a rien de commun avec les parlers voisins. C'est une langue différente de la nôtre, elle n'est donc pas plus difficile que la nôtre; plus justement : elle ne se compare pas à la nôtre.

C'est une langue monosyllabique et qui n'a pas de grammaire. A chaque signe correspond un mot et il y a autant de mots que de signes soit près de 80.000, ce qui est tout bonnement effarant. A ces 80.000 signes correspondent 400 vocabulaires, ce qui veut dire qu'un son peut s'écrire de 200 manières ! Quand j'aurai précisé que le chinois n'a pas d'alphabet et fait observer qu'un caractère peut avoir une vingtaine de sens du fait qu'il représente non un objet mais une idée, nous pourrions dire que nous commençons à y comprendre quelque chose. On continuera, la fois prochaine.

Extrait de
« LA VOIX DES BELGES »

LE S.E.D.E.E. détachement d'A.O. EST DISSOUS

Beaucoup d'anciens démineurs ignorent certainement qu'une partie du S.E.D.E.E., était en service en Allemagne occupée, sous la dénomination de Peloton Destruction Engins Explosifs, par la suite S.E.D.E.E./Détachement en A. O.

Ce détachement avait été constitué le 4-3-1946 à Verviers et subit une période d'instruction à la Côte belge.

L'effectif était composé de miliciens de la classe 1944 et commandé par le Lieutenant Snyers, aidé par le 1er Sergent Grégoire, le Sergent Reyns et beaucoup plus tard par le 1er Sergent-Major Falize, qui, après quelques mois, fut muté pour Namur et remplacé par le 1er Sergent Ambroise.

Le 1er mai 1948, les miliciens furent remplacés par des démineurs V.D.G. issus en grande partie du IIe Bataillon de déminage. La mission consistait à détruire les différents engins explosifs, allant de la cartouche pour fusil à la bombe explosive de 2.000 kg. Ces destructions s'effectuaient avec l'aide d'équipes civiles allemandes, composées de spécialistes en matière d'explosifs. Une partie de ces équipes travaillaient au champ

chef) nous avait invités à excursionner dans une des plus belles régions d'Allemagne : Remagen, Drachenfels, Vallée du Rhin...

Après cette randonnée, un bon souper nous attendait au club « Vici », à Bad Godesberg.

Ce repas de corps, appelons le pour la circonstance, souper d'adieu, était présidé par le capitaine Snyers, entouré de Mmes Grégoire et Dierickx ainsi que de quelques officiers du Génie, amis des Démineurs.

Ayant le privilège d'être le plus ancien, j'y suis allé d'un petit discours afin de remercier notre chef et dire à nos braves démineurs combien nous étions tristes de nous séparer d'eux et leur souhaiter à chacun des jours heureux dans leur nouvelle section en Belgique.

D'ici peu, un résumé de l'histoire du S.E.D.E.E./A.O., sera mis à la disposition des anciens de cette unité.

Adjudant MALCHAIR.

Des Mémoires de Winston Churchill

parus dans le journal *LE SOIR* nous extrayons les lignes suivantes :

Vers la mi-septembre, l'ennemi mit en œuvre contre nous une nouvelle tactique qui causa d'énormes ravages. D'innombrables bombes à retardement se mirent à pleuvoir sur nous et les services de défense eurent à résoudre, de ce fait, des problèmes extrêmement complexes.

Des voies ferrées sur de grandes étendues, des nœuds ferroviaires importants, les abords d'usines essentielles à la défense nationale, des aérodromes, des artères importantes, durent être maintes et maintes fois condamnées et furent souvent inutilisables, alors que nous en avions tant besoin. Il fallait déterrer les bombes, les faire exploser ou les désamorcer : tâche extrêmement

périlleuse, surtout au début où nous dûmes improviser, au prix d'une série d'expériences coûteuses, la technique à employer. J'ai déjà relaté dans mon premier volume quel drame constituait le désamorçage de la mine magnétique, les qualités de dévouement requises devinrent désormais banales sans cesser d'être sublimes.

Les volontaires U. X. B.

La constitution d'équipes spéciales fut entreprise dans chaque ville et dans chaque quartier. Les volontaires se présentaient nombreux pour ce sport mortel. Les équipes connurent des chances diverses et quelques-unes ont survécu à cette période de nos

épreuves. D'autres accomplirent vingt, trente ou quarante fois leur mission avant de trouver la mort. Pendant mes tournées d'inspection, partout, je voyais se présenter devant moi, les équipes de volontaires U. X. B. (Unexploded Bombs). C'étaient des gars aux visages en quelque sorte différents des autres hommes, si braves et si dévoués que fussent ceux-ci. Hâves, hagards, le teint en quelque sorte bleuâtre, le regard ardent, les lèvres crispées d'une façon toute spéciale. Par ailleurs, d'une tenue parfaite. Quand on écrit l'histoire de nos épreuves, on a toujours tendance à abuser du mot « farouche » : il aurait pu être réservé aux équipes des U.X.B.

ves sont non seulement reconnus mais récompensés, ajoutons qu'il en est tout autrement chez nous. Disons simplement que malgré les éloges et les belles citations, que nos Démineurs possèdent, il est un titre cependant largement mérité qui leur est encore refusé à l'heure présente. Ce titre, celui de « Combattant » qu'un manque de compréhension aussi grand qu'injuste nous ravit encore, sera la vraie récompense.

Faut-il ajouter que nos équipes de Bomb Disposal ont connu les mêmes moments d'angoisse et les mêmes difficultés. Faut-il dire que nos hommes ont eu à faire non pas uniquement aux bombes allemandes, mais aussi aux engins des alliés, et que, pas plus dans un cas que dans l'autre n'ont eu à leur disposition ni les moyens techniques adéquats, ni les informations préalables nécessaires à ce genre de travail. Mais ceci est une autre histoire. Et si dans la patrie du grand Winston, les mérites de tous ces bra-

EXTRAITS DU JOURNAL « LE COMBATTANT »

La Voix des Etats Généraux

plosifs, allant de la cartouche pour fusil à la bombe explosive de 2.000 kg. Ces destructions s'effectuaient avec l'aide d'équipes civiles allemandes, composées de spécialistes en matière d'explosifs. Une partie de ces équipes travaillaient au champ de destruction avec nos démineurs.

Indépendamment de cette mission, le détachement était souvent sollicité par les autorités belges pour neutraliser et enlever des engins explosifs de toute nature qui se trouvaient dans les casernes occupées par nos troupes d'occupation. Il va sans dire que ce travail a évité beaucoup d'accidents dans le genre de celui d'Aix-la-Chapelle, où, en 1947, un officier et plusieurs sous-officiers et soldats d'une brigade d'infanterie belge, ont trouvé la mort à la caserne « Brand », par suite de l'explosion d'une Riegelmine.

Voilà, dans les grandes lignes, le travail qui était effectué journellement.

Ceux parmi nos démineurs qui ont servi en A. O. ont certainement gardé un bon souvenir des longues randonnées effectuées pour se rendre au travail. Je puis même affirmer sans exagération, que peu de militaires en occupation ont comme eux connu une vie aussi active et visité toute la zone belge et même une partie des zones anglaise et française.

Une si belle unité pouvait-elle être dissoute sans funérailles grandioses ?

Non, n'est-ce pas ?

Aussi, le Chef de la Section, aujourd'hui capitaine (juste récompense de ses qualités de

Adjutant MALCHAIR.

EXTRAITS DU JOURNAL « LE COMBATTANT »

La Voix des Etats Généraux

Ceux qui, comme nous, suivent sur le terrain international tout ce qui se rapporte au monde Ancien Combattant, connaissent les polémiques auxquelles ont donné lieu en France, en Angleterre, et même en Hollande, les mesures qui règlent la situation du Combattant de 39-45.

Chez nous, ni le Statut, ni la Carte du Combattant 40-45 ne sont pas encore créés. Il importe donc, qu'à la lumière des dispositions qui règlent, au moyen de statuts, la situation d'autres ayants-droit, ceux des Combattants 40-45 soient enfin élaborés.

Il importe avant tout de reprendre dans les dits statuts, la définition du Combattant établie par l'article général de la loi du 27 août 1947, établissant que les avantages accordés par la loi du 3 août 1919, complétée par les lois du 21 juillet 1924 et 28 décembre 1931, aux Anciens Combattants et victimes de la guerre 14-18, soient étendus dans des conditions analogues aux mêmes catégories de Combattants de l'Armée Nationale et aux Belges qui ont combattu dans les Forces Armées Alliées de Terre, de Mer et de l'Air, ou qui ont navigué pendant la période de guerre 40-45, en prenant comme base les critères suivants :

1. D'abord la volonté de servir. Outre les forces armées proprement dites et pour autant que toutes les preuves nécessaires de la volonté de servir soient réunies, peuvent être considérés comme tels :

a) les jeunes gens de 16 à 35 ans reconnus comme C.R.A.B.

b) les marins mobilisés.

c) les agents S. R. A., les Résistants armés et les assimilés.

d) les militaires en congé ou les dispensés en temps de paix qui sans rappel individuel ont voulu rejoindre l'Armée de Campagne, le 10 mai 1940.

e) les membres des Services mobilisés en temps de guerre et figurant sur l'Ordre de bataille de l'Armée sur pied de guerre.

CHEVRONS...

M. le député Parisi, a déposé une proposition de loi créant le chevron de captivité pour les militaires capturés par l'ennemi au cours de la campagne 1914-1918.

Elle tend à attribuer une rente de 250 francs à chaque chevron de captivité à l'âge de 60 ans.

Une série d'exclusions doivent être prévues, par exemple :

a) les détenteurs du seul carnet de mobilisation civile.

b) les militaires de carrière ou de réserve convaincus d'avoir sans raison d'ordre supérieur, refusé à leurs chefs qualifiés de militer dans un organisme de résistance armé ou S. A. R.

c) les Européens des troupes coloniales qui ont intrigué pour éviter le service hors-frontière.

d) les soldats indigènes de la Force Publique restés à l'intérieur des frontières du Congo.

Il faudra prévoir et créer LA CARTE DU COMBATTANT, ou assimilés, 40-45, portant la mention de leurs services de guerre.

Pour être désignés par le vocable « Combattant 40-45 », il faudrait comprendre par exemple :

— Les militaires sous les armes du 10 au 28 mai 1940.

— Les militaires des Forces Belges en Grande-Bretagne, les commandos, les parachutistes, les aviateurs, les marins de toutes les unités belges ou coloniales belges ayant combattu sous le commandement belge ou allié.

— Les Belges ayant individu-

ellement servi dans une armée alliée.

— Les agents S. R. A.

— Les volontaires 1940-1945 et notamment ceux des bataillons Fus.

— Les personnes de statut belge ou congolais qui ont appartenu aux unités coloniales en opérations hors des frontières du Congo.

— Les militaires présents dans les organismes de Résistance, du 1er juin au 14 octobre 1944.

— LES DEMINEURS.

— Les C. R. A. B. des Bataillons ou autre envoyés en ligne.

LA CROIX DU COMBATTANT 1940-45 qui devrait leur être accordée, porterait des insignes distinctifs pour les différentes campagnes auxquelles les bénéficiaires auraient pris part.

Enfin, les divers risques encourus devraient être reconnus par la création d'insignes à déterminer, mais différents du chevron de front 14-18.

Voilà succinctement exposé, ce que devrait contenir le Statut du Combattant 40-45.

Le Président
des Etats Généraux,
F. DE LOZ.

EXTRAIT DU " LE SOUS-OFFICIER BELGE "

Avis très important aux invalides

1940-45

Nous avons sous les yeux le texte d'une circulaire du 10 mai 1949, n° 32.8/32.16.81/31.807, émanant du Ministère de l'Administration Générale des Pensions - Administration des Pensions Militaires.

Elle a pour objet :

MINIMUM D'INVALIDITE REQUIS POUR OUVRIR DES TITRES A PENSION.

Voici quelques extraits de cette circulaire, très intéressante :

« L'article 10 § 1er des lois coordonnées sur les Pensions de Réparation subordonne la reconnaissance des titres à pension à la condition que le degré total d'invalidité retenu en vertu de l'article 9 des dites lois atteigne au moins 10%. Il va de soi que ce pourcentage doit être imputable uniquement à la guerre de 1940-1945, A L'EXCLUSION PAR CONSÉQUENT DE LA GUERRE DE 1914-18 OU DU TEMPS DE PAIX.

A de très nombreuses reprises la question s'est déjà posée de savoir si le degré d'invalidité global afférant à deux ou plusieurs affections telles que la somme arithmétique des pourcentages reconnus pour chacune d'entre elles entraîne 10%, constitue un élément suffisant pour ouvrir le droit à une pension de réparation.

Or, l'article 9 prémentionné

5 IMMEDIATEMENT SUPERIEUR.

S'il n'est tenu compte que des deux premiers alinéas, le calcul du degré total d'invalidité d'un requérant qui aurait été reconnu atteint de deux affections entraînant chacune 5 %, pourrait être effectué de la manière suivante :

$$5\% + 5\% \times 95 = 5\% + 4,75\% = 9,75\%$$

100

De même, trois affections estimées respectivement à 4 %, 3 % et 3 %, donneraient ainsi un total de :

$$4 + 2,88 + 2,81 = 9,69\%$$

Toutefois le 3e alinéa du même paragraphe permet de considérer le minimum de 10 % comme atteint par arrondissement au multiple de 5 immédiatement supérieur.

Cependant, si on ne trouve dans les textes aucun motif de ne pas arrondir les sommes ainsi obtenues au multiples de 5 immédiatement supérieur, conformément aux dispositions du dernier alinéa du § 3 de l'art. 9, on ne pourrait justifier qu'une seule affection entraînant plus de 5 % et moins de 10 %, ou plusieurs affections dont le total arithmétique dépasse 5 % mais n'atteint pas 10 % puissent voir leur total arrondi comme il est dit ci-dessus.

TEIGNE AU MOINS 10 %.

Les Commissions voudront bien, en conséquence appliquer le dernier alinéa de l'article 9, § 3, des lois coordonnées sur les pensions de réparation en s'inspirant des précisions données ci-dessus. »

N. D. L. R. — De ce qui précède on peut donc conclure qu'une SEULE affection n'atteignant pas 10 % n'ouvre pas des titres à pension. Par contre, lorsque pour plusieurs affections on obtient un total ARITHMETIQUE d'au moins 10 %, les titres à pension sont reconnus.

$$\begin{aligned} \text{Donc } 5 + 5 &= 10\% \\ 4 + 3 + 3 &= 10\% \\ 6 + 4 &= 10\% \\ 8 + 2 &= 10\% \\ &\text{etc. etc.} \end{aligned}$$

Nous conseillons vivement à ceux qui, jusqu'à présent, n'ont pas obtenu de pension, alors que la somme arithmétique des pourcentages reconnus pour chacune des affections invoquées atteignait au moins 10 %, de demander, par lettre recommandée adressée à l'Administration des Pensions Militaires (APM) 3, avenue Galilée, à Bruxelles, la REVISION de leur dossier en invoquant l'article 10 des lois coordonnées du 5-10-48 et, en se basant sur le « FAIT NOUVEAU » constitué par la circulaire précitée.

C'est grâce, une fois de plus,

SECTION DU BRABANT

La Semaine du Déminage à Bruxelles



SIMONE MAX

Dans le cadre de la Semaine du Déminage la Section du Brabant a organisé une soirée de Gala, le 7 avril dernier au théâtre « A Mon Village ».

Il y avait chambrée complète et l'humour bruxellois de « Chez Simone... », ça va, ça va... » dérida la nombreuse assistance.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait le Général Sevrin et Mademoiselle, le Major Porrewyck et Madame.

A l'entr'acte, le camarade Guillaume, dans un laïus spirituel,

remercia toute la troupe de « Mon Village » pour son concours bénévole et fit appel... au porte-monnaie des participants.

Un accueil empressé fut réservé à nos gentilles demoiselles et la vente d'insignes du démineur rapporta la coquette somme de 1.676,50 fr.

Cette soirée laissera un bénéfice de plus de 6.000 francs qui viendra alimenter la Caisse de nos Œuvres Sociales.

POUR RAPPEL. — Certains camarades ne nous ont pas encore fait parvenir les quelques cartes qu'ils étaient chargés de placer ou le produit de leur vente. Ils sont invités à en verser le montant de toute urgence au C.C.P. 8173.53 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique — Section du Brabant — Bruxelles.

centages reconnus pour chacune d'entre elles entraîne 10 %, constitue un élément suffisant pour ouvrir le droit à une pension de réparation.

Or, l'article 9 prémentionné qui contient toutes les dispositions concernant l'évaluation de l'invalidité et du décompte, précise en son § 3 les modalités relatives au calcul des infirmités multiples et stipule notamment :

Les invalidités sont rangées dans l'ordre décroissant de leur importance, compte tenu de la réduction effectuée conformément au § 2.

Pour le calcul du degré total d'invalidité, la première est seule prise à son degré réel, les autres étant calculées en proportion de la validité restante.

... La somme de toutes les invalidités ainsi calculée EST EVENTUELLEMENT ARRONDIE AU MULTIPLE DE

de 5 % et moins de 10 %, ou plusieurs affections dont le total arithmétique dépasse 5 % mais n'atteint pas 10 % puissent voir leur total arrondi comme il est dit ci-dessus.

Ce serait de toute évidence abusif et contraire à l'esprit de la loi.

En effet, les intentions du législateur sont absolument formelles à cet égard et le libellé du texte de l'article 10 § 1er ne permet aucun doute à ce sujet : il est nécessaire pour que le degré total d'invalidité donne lieu à pension, qu'il atteigne au moins 10 %.

Il s'avère donc indispensable pour que soient remplies les conditions prévues à l'art 10 § 1er, 1er alinéa QUE LA SOMME ARITHMETIQUE DES POURCENTAGES RECONNUS POUR CHACUNE DES AFFECTIONS INVOQUEES AT-

Cotisations pour 1949

Les trois quarts de nos membres ont déjà payé leur cotisation pour 1949. Les autres se demandent comment ils peuvent s'acquitter cette année de cette quote-part, étant donné que nous avons exprimé le désir que ces paiements se fassent cette année, autant que possible, par l'intermédiaire de la section provinciale.

Nous allons combler ce vœu en leur conseillant de verser leur cotisation au C. C. P. de leur section respective :

NAMUR : Fraternelle Démineurs de Namur et Luxembourg, No 8005.05.

LIEGE : Fraternelle Démineurs de Liège, No 7902.11.

BRABANT : Fraternelle Démineurs du Brabant, No 8173.53.

FLANDRE ORIENTALE : Van Cleven, Emile, Gand, Numéro 4511.80.

ANVERS : Guyaux, Jacques, aumônier, Kapellen, No 5624.09.

FLANDRE OCCIDENTALE : M. E. Samyn, Bruges, Numéro 3450.69.

HAINAUT : M. Lechien, Couillet, No 851.35.

coordonnées de 5-10-48 et, en se basant sur le « FAIT NOUVEAU » constitué par la circulaire précitée.

C'est grâce, une fois de plus, à l'activité assidue et ininterrompue de la Fédération Nationale des Militaires Mutilés et Invalides de la Guerre (F.N.I.) que l'arithmétique reprend ses droits et que 5 % + 5 % font enfin 10 %.

Les bénéficiaires s'en rendront compte et ne l'oublieront point. (Communiqué.)

SECTION DU HAINAUT

Assemblée générale

L'assemblée générale de la Section du Hainaut s'est tenue dans les locaux de la Maison du Soldat à Charleroi, le 24 avril 1949.

Après une allocution du Président exhortant les anciens démineurs à se serrer les coudes autour de la Fraternelle et à participer activement aux manifestations de celle-ci, il fut procédé à l'élection du bureau pour l'année 1949-1950.

Président : M. Henry.

Vice-présidents : R. Lechien et J. Brasseur.

Secrétaire-Trésorier : J.-B. Hulshagen.

Commissaires : Tambuyser, Lucas, Vandersch, Vermeiren et Patron.

Adresse du Secrétaire-Trésorier : J.-B. Hulshagen

Rue J. Bellière, 151, Marcinelle.

ou le produit de leur vente. Ils sont invités à en verser le montant de toute urgence au C.C.P. 8173.53 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique — Section du Brabant — Bruxelles.

La Semaine du Démineur Liège-Verviers

Comme chaque année, Liège-Verviers ont organisé leur semaine du Déminage. Même, ils avaient espéré que les autres sections auraient fait de même. Il y a eu par-ci par-là un petit effort, mais on ne peut pas dire

que le résultat escompté a été atteint.

Par contre, par les temps qui courent, Liège-Verviers se sont dépassés. Un petit extrait du P. V. de la réunion du C. A. du mois de mai vous édifiera, oyez plutôt :

« Le président annonce avec une visible satisfaction que la section de Liège lui a remis un chèque de 202.000 francs, comme bénéfice de la semaine du déminage de Liège-Verviers.

Le Général remercie vivement la section de Liège pour ce brillant résultat, il félicite les dirigeants et membres de Liège qui y ont apporté leur concours et exprime une nouvelle fois sa gratitude à notre grand ami, M. Rainotte et ses collaboratrices bénévoles qui, une fois de plus, se sont dépensés pour les démineurs.

Le président cite la section de Liège en exemple et demande à tous un effort, non pas pour imiter Liège, car personne n'oserait le prétendre, mais pour apporter de temps à autre, un obole à la caisse. »

Messieurs, chapeaux très bas, pour la section de Liège et les animateurs et animatrices de cette œuvre philanthropique.

La marche des Démineurs

Bon nombre d'entre vous n'ont pas encore entendu notre marche, mais en ont certes eu des échos favorables.

Il est aisé à comprendre que bon nombre d'entre vous voudraient bien l'entendre, même en posséder le disque.

Eh bien, chers camarades, ce vœu est facilement réalisable et à peu de frais. Vous savez, que, comme beaucoup d'autres marches militaires, la Marche des Démineurs a été enregistrée sur disque avec le concours de la Musique des Guides au grand complet, sous la direction du Lieutenant-Chef de Musique Poulain.

Pour obtenir le disque, il suffit de souscrire à l'U.F.A.C., 65, rue de la Régence, Bruxelles. Ce disque porte le numéro DCB 32 et coûte 48 fr. (double face).